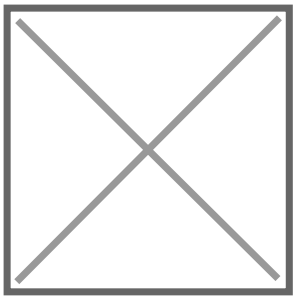
APPEL D’OFFRE

Travaux de construction d’une salle de départ dédiée aux vols domestiques à l’AICH



Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Portée : |
Avis n° :
Date de parution : 14/04/2026 | **Date de clotûre :** 05/05/2026

Domaine d'activité : Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

DESCRIPTION

PROJET DE TRAVAUX **:** Travaux de construction d’une salle de départ dédiée aux vols domestiques à l’AICH

MAÎTRE D'OUVRAGE **:** Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Dans le cadre de l’exécution du budget de l’exercice fiscal 2025-2026, le présent Avis d'Appel d'Offres allégé est émis par l’Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN).

L’Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter des **Travaux de construction d’une salle de départ dédiée aux vols domestiques à l’AICH.**

Les soumissionnaires éligibles et qui ont au moins trois (3) ans d’expériences dans l’exécution des travaux de construction et d’aménagement de bâtiments, peuvent prendre connaissance et/ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres Allégé au prix de **Trois mille et 00/ 100 Gourdes (3,000.00 Gourdes)** payable par chèque de Direction à l’ordre de l’Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN), **à partir du 13 avril 2026** à l'adresse suivante durant les jours ouvrés :

Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)

Aéroport International Toussaint Louverture (AITL)

Boulevard Toussaint Louverture, B.P. 1792

Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessus **au plus tard le mardi 05 mai 2026 à midi (12hrs PM).** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre part à des visites des lieux programmées **le lundi 20 avril 2026 (10hrs AM) heures du matin** à l'Aéroport International du Cap-Haitien (AICH).

Les offres seront ouvertes publiquement à l'adresse ci-dessus **le 05 mai 2026 à midi trente (12hrs30 PM).**

L'original et les copies de tous les documents constituant l'offre seront cachetés dans deux (2) enveloppes séparées. Les deux enveloppes seront mises sous une autre enveloppe cachetée.

Les enveloppes intérieures et l'enveloppe extérieure devront :

1. indiquer le nom et l'adresse du soumissionnaire ;
2. être adressées au Maître d'Ouvrage ; et
3. indiquer le titre faisant l'objet de l'offre, ainsi que la mention **« NE PAS OUVRIR AVANT LE 05 MAI 2026 À MIDI TRENTE ».**

Toute question relative au présent appel d'offres allégé devra être soumise par écrit à l'attention du Directeur Général de l'AAN à l'adresse mentionnée ci-dessus.

José Bernard M. **SCHETTINI**, *Ing.*
Directeur Général
Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)